



## Fiche de renseignement d'un masseur-kinésithérapeute Constitution du Tableau de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Informations à communiquer en vue de compléter celles transmises lors de votre inscription au Tableau de l'Ordre. Ces renseignements sont recueillis en application des dispositions du Code de la Santé Publique et pour la constitution administrative du dossier.

Reproduire à la main dans le cadre ci-dessous la phrase (en application de l'article R.4112-1 du code de la santé publique rendu applicable aux masseurs-kinésithérapeutes par l'article R.4323-1 du même code)

« Je déclare sur l'honneur qu'aucune instance pouvant donner lieu à condamnation ou susceptible d'avoir des conséquences sur mon inscription au tableau n'est en cours à mon encontre. »

Je déclare avoir eu connaissance du code de déontologie des masseurs-kinésithérapeutes et m'engage à le respecter (article R.4321-142 du code de la santé publique).

Ce document est à envoyer accompagné des documents justificatifs d'exercice en courrier avec accusé de réception ou à déposer au Conseil départemental du lieu de votre exercice.

Je demande mon inscription au Tableau de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes du département du lieu de mon exercice principal.

Dénomination du département : \_\_\_\_\_

J'atteste sur l'honneur que les déclarations ci-dessus sont conformes à la vérité.

Je m'engage à envoyer au Conseil départemental de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes un rectificatif dès qu'il se produira une modification dans les déclarations précédentes et à répondre à toute demande de renseignement émanant du Conseil de l'Ordre.

Date :     /    /    

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :